

ARTAGON*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Relatif à une formation proposée par l'Organisme de Formation d'Artagon

1. OBJET

Les présentes conditions générales sont prises en application de l'article L.6353-2 du code du travail sur la formation professionnelle. Elles concernent l'ensemble des actions de formation proposées par l'Organisme de Formation d'Artagon et réalisées dans ses locaux ou dans ceux mis à sa disposition.

L'acceptation du devis de formation implique l'adhésion entière du ou de la stagiaire aux présentes conditions générales de vente décrites ci-après. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document.

2. CONTENU DE LA FORMATION

L'Organisme de Formation d'Artagon propose des formations adaptées aux besoins du ou de la stagiaire. Les offres de formations sont accessibles sur le site internet www.artagon.org.

3. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire à une formation, le ou la stagiaire doit soumettre une demande de formation via un formulaire d'inscription public disponible sur le site internet www.artagon.org. Un devis sera alors établi, et l'inscription sera validée à réception du bon pour accord du ou de la stagiaire. Cette acceptation doit être transmise au moins 10 jours ouvrés avant la formation.

4. CONDITIONS FINANCIÈRES, RÉGLEMENT ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros T.T.C. Le règlement est à effectuer en amont de

la formation au comptant, à réception de facture, à l'ordre de « Artagon ». Dans le cas de prestations s'étalant sur une période prolongée, des factures intermédiaires peuvent être éditées.

Le règlement peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire.

Les stagiaires n'ayant pas procédé au règlement de la formation avant le début de la formation pourront se voir refuser l'accès. Tout montant non réglé à l'échéance pourra faire l'objet d'une procédure de recouvrement contentieuse, aux frais du stagiaire ou de son entreprise. Ces sommes seront majorées d'intérêts de retard calculés à un taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur.

L'Organisme de Formation d'Artagon accepte d'être réglé par l'OPCO AFDAS ou par tout autre organisme par voie de subrogation.

5. ANNULATION OU DÉSISTEMENT DU STAGIAIRE

Toute session de formation commencée est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au stagiaire par l'Organisme de Formation d'Artagon.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le ou la stagiaire, l'Organisme de Formation se réserve le droit de facturer au stagiaire des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ;

- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la

formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation ;

- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix T.T.C de la formation.

6. EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à l'Organisme de Formation d'Artagon ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'Organisme de Formation d'Artagon peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation 7 jours avant le début de la formation, l'Organisme de Formation d'Artagon se réserve la possibilité d'ajourner la formation et ce sans indemnités.

7. OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'Organisme de Formation d'Artagon est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses stagiaires.

L'Organisme de Formation d'Artagon ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie

ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'Organisme de Formation d'Artagon, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'Artagon.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports pédagogiques fournis lors des formations sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou utilisation sans l'accord préalable de l'Organisme de Formation d'Artagon et/ou de la personne formatrice est interdite.

9. DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées dans le cadre de l'inscription aux formations sont traitées conformément à la loi n°78-17 du 06/01/1978, dite *Loi Informatique et Libertés*, le participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ce droit peut s'exercer en envoyant un mail à formations@artagon.org ou par courrier à Artagon, 34 rue Cartier Bresson, 93500 Pantin.

10. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La ou le stagiaire s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur dont il ou elle déclare avoir pris connaissance et à en accepter les termes.

11. LITIGE

En cas de différend, les parties doivent s'employer à résoudre à l'amiable tout litige survenant entre elles concernant la formation ou l'exécution de celle-ci. À défaut d'accord amiable, seul le tribunal de Bobigny sera compétent.

Le droit français est le seul applicable.